

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Zones de dons, la réutilisation  
en libre-service dans les déchèteries**

**De nombreuses nouveautés sont mises en place dans les zones de dons pour ce printemps: les zones de dons deviennent permanentes, une Abricothèque a été créée à Savenay pour les matériaux de jardinage et de bricolage, et des zones de dons de bois de chauffage sont désormais proposées dans 3 déchèteries.**

**A compter du mois de mai, 4 zones de dons deviennent permanentes à Campbon, Cordemais, Savenay et Saint Etienne de Montluc**



Des zones de dons permanentes sont disponibles dans les 4 déchèteries du territoire: **Campbon, Cordemais, Savenay et Saint Etienne de Montluc**. A partir de mai, elles seront accessibles aux heures d'ouverture des déchèteries.

### Que pouvez-vous y déposer ?

Les zones de dons acceptent tous les matériaux ou objets. Ils doivent être en bon état ou réparables pour les équipements électriques ou thermiques.

Au-delà de trois mois de stockage le matériau/objet ne pourra plus faire l'objet de don et prendra la filière habituelle de traitement (recyclage, valorisation énergétique, enfouissement). L'objectif est de limiter l'enfouissement en favorisant le réemploi. Si vous donnez, vous ne jetez pas et si vous prenez, vous n'achetez pas. Vous participez ainsi à la réduction des déchets et à l'économie des matières premières.

## L'abricothèque, une zone de dons de matériaux de jardinage et de bricolage à Savenay



Une Abriothèque a ouvert ses dons aux usagers de la déchèterie de Savenay courant mars. Cet espace est dédié aux dons de tous les matériaux de jardinage et de bricolage comme des restes de carrelage, de peinture ou des petits outillages inutilisés qui encombrant votre garage.

### Que pouvez-vous y déposer ?

- Bois: palette, bastaing, poteau, tasseaux, planche...
- Petit outillage: petit outil, visserie...
- Droguerie: peinture, vinyle, colle, pinceau, produit de finition....

- Électricité: équipement électrique (câbles, chauffage, rallonge, multiprise, luminaire...), appareil (électrique et thermique)
- Sanitaire, plomberie: tuyau, raccord, lavabo, évier, wc, robinetterie, vmc...
- Menuiserie: porte, fenêtre, volet...
- Jardin: grillage, outil de jardin, pot de fleurs, tuyau d'arrosage...
- Sols-murs: parquet, carrelage, faïence, papier peint, moquette, lino, jonc de mer, toile intissée...
- Gros œuvre: parpaing, placo, brique, tôle, étau, ardoise, isolant, bâche.

Avant de donner, merci de vous assurer du bon état de l'objet ou matériau afin d'augmenter ses chances d'être réutilisé. Une signalétique est prévue pour vous aider à ranger à la bonne place.

Chaque usager peut faire un don ou prendre des matériaux ou objets dont il a l'utilité. Il n'y a pas d'obligation de réciprocité. On peut donner sans prendre ou prendre sans donner.

## Zone de dons de bois de chauffage



Le SMCNA a mis en place une zone de dons de bois de chauffage en accès libre en déchèteries de Savenay, Cordemais et Saint Etienne de Montluc et prochainement Malville. Vous pouvez y déposer ou récupérer du bois de chauffage.

*Vous souhaitez récupérer?*

Venez chercher librement votre bois de chauffage sur la zone prévue à cet effet, indiquée d'un panneau.

*Vous souhaitez déposer?*

Ce bois doit pouvoir être porté par une personne seule et les souches ne doivent pas être positionnées dans ce tas.

- Acceptés : bois coupé, buches et rondins
- Refusés : bois pourri, poteaux en bois traités, souches et racines

-----

### **Infos pratiques**

Pour rappel, les zones de dons sont accessibles à tout habitant de la Communauté de Communes ayant accès à la déchèterie. Le Pass'déchets est indispensable pour accéder en déchèterie. Il est disponible dans votre mairie (sauf Savenay) ou au service Déchets de la Communauté de Communes (ZA des Acacias à Savenay).

**Toutes les infos pratiques sont disponibles sur [www.estuaire-sillon.fr](http://www.estuaire-sillon.fr)**

----

### **Je donne, tu prends: ça ressort!**

Au-delà du tri, chacun est invité à réfléchir à sa consommation pour adopter un comportement plus responsable. Est-il réutilisable? Réparable? Ou peut-être utile à quelqu'un d'autre? Différentes solutions existent pour éviter de jeter, à retrouver en ligne sur [www.estuaire-sillon.fr](http://www.estuaire-sillon.fr)

### **Contacts presse**

#### **Amélie Jacquot**

Technicienne déchets Communauté de Communes Estuaire et Sillon

02.28.00.28.42 - [a.jacquot@estuaire-sillon.fr](mailto:a.jacquot@estuaire-sillon.fr)

#### **Floriane DANET**

Coordinatrice prévention

02.40.51.27.82 - SMCNA [coordination.prevention@smcna.fr](mailto:coordination.prevention@smcna.fr)